

Demande de versement anticipé/mise en gage

Encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle

1. Identité

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ NPA, localité _____

Téléphone (priv.) _____ Téléphone (prof.) _____

Date de naissance _____ N° AVS 756. _____

E-Mail _____ N° Ass _____

État civil célibataire marié(e) veuf/-ve divorcé(e)
 partenaire enregistré(e) séparé(e)

Identité du/de la conjoint(e) resp. du/de la partenaire enregistré(e)

Nom _____ Prénom _____

2. Utilisation prévue

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Achat d'un logement (maison/propriété par étages) | <input type="checkbox"/> Remboursement d'un prêt hypothécaire |
| <input type="checkbox"/> Nouvelle acquisition d'un logement | <input type="checkbox"/> Acquisition de parts sociales d'une coopérative de construction et d'habitation |
| <input type="checkbox"/> Transformation du logement en propriété | |

3. Description de l'habitation

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Logement individuel | <input type="checkbox"/> Appartement (propriété par étages) |
|--|---|

Adresse de l'habitation _____

Date d'emménagement prévue _____

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Propriétaire unique | <input type="checkbox"/> Copropriétaire avec le/la conjoint(e) |
| <input type="checkbox"/> Copropriétaire à hauteur de _____ % | <input type="checkbox"/> Société en participation (société coopérative) |

4. Montant du versement anticipé/indications pour le paiement

Montant en CHF _____ Date de paiement _____

Bénéficiaire du paiement / Nom de la banque _____

Adresse / Ville _____

Numéro de IBAN _____

5. Mise en gage

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Toutes les créances actuelles et futures (art. 30b LPP) | <input type="checkbox"/> Montant en CHF _____ |
|---|---|

Nom / Désignation du gagiste (créancier) _____

6. Pièces jointes

Veillez joindre les pièces justificatives suivantes :

Achat d'un logement en propriété

1. Contrat de vente juridiquement valable, en France: acte de vente (la promesse ou le compromis de vente sont insuffisants)
2. Confirmation bancaire attestant que le versement anticipé est bien utilisé pour le logement en propriété à usage personnel. Coordonnées bancaires exactes (compte bloqué).

Nouvelle construction d'un logement en propriété

1. Contrat d'achat du terrain juridiquement valable (la promesse ou le compromis de vente sont insuffisants) ou extrait actuel du registre foncier
2. Permis de construire
3. Contrat du maître d'œuvre/Contrat d'architecte/Contrat d'entrepreneur général
4. Confirmation bancaire attestant que le versement anticipé est bien utilisé pour le logement en propriété à usage personnel. Coordonnées bancaires exactes (compte bloqué).

Remboursement d'un prêt hypothécaire

1. Extrait actuel du registre foncier
2. Confirmation bancaire attestant de l'existence d'une hypothèque à la hauteur du versement anticipé et attestant que le versement anticipé est utilisé pour l'amortissement de cette dernière. Coordonnées bancaires exactes (compte bloqué).

Transformation d'un logement en propriété

1. Extrait actuel du registre foncier
2. Devis, offres, factures, plans, etc.
3. Confirmation bancaire attestant que le versement anticipé est bien utilisé pour le logement en propriété à usage personnel, avec coordonnées bancaires exactes (compte bloqué).

Mise en gage

1. Contrat de gage
2. Contrat de vente juridiquement valable, en France: acte de vente (la promesse ou le compromis de vente sont insuffisants)

Acquisition de parts sociales (d'une coopérative de construction et d'habitation)

1. Contrat de location
2. Coordonnées bancaires de la coopérative de construction et d'habitation

7. Indications additionnelles/Émoluments

- La Caisse de pension Valora fait inscrire une restriction d'aliénation dans le registre foncier, conformément à l'article 30e LPP. Les émoluments consécutifs sont entièrement à la charge de l'assuré(e).
- Le montant des frais demandés en compensation des frais administratifs s'élève à CHF 400.00 dans le cas d'un versement anticipé et à CHF 200.00 dans le cas d'une mise en gage.
- Un versement anticipé ou une réalisation de gage entraîne une réduction du capital d'épargne et, le cas échéant, une réduction des prestations de risque. Pour la couverture des carences en prévoyance, la Caisse de pension Valora recommande de contracter une assurance risques complémentaire auprès d'un organisme d'assurance privé.
- Le paiement du versement anticipé s'effectue seulement après examen de l'ensemble des documents requis.

8. Signature

Lieu et date _____

Assuré(e)

Identité du /de la conjoint(e) resp.
du/de la partenaire enregistré(e)

En signant et en soumettant ce formulaire, j'atteste de la véracité des déclarations précédentes et confirme avoir lu l'aide-mémoire.